

AGO UMEP GUADELOUPE

MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021

Rapport moral du Président pour l'année 2020

Mesdames, Messieurs, Chers membres de l'UMEP, chers amis, soyez les bienvenus à notre Assemblée Générale appelée à statuer sur notre activité et notre gestion de l'année 2020.

*Monsieur ou Madame représentant de Madame le Maire de la ville de Baie Mahault,
Monsieur ou Madame représentant de Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre,
Monsieur ou Madame représentant de Monsieur le Président de CAP EXCELLENCE,
Monsieur Camille PELAGE, Élu et Président de la Commission Economie Bleue Région
Guadeloupe
Monsieur Nicolas DIAZ, responsable de service de l'Economie Bleue de la Région
Guadeloupe,
Monsieur le Directeur de la Mer,
Monsieur le Directeur Régional des Douanes en GUADELOUPE,
Monsieur le Président du Directoire du GPMG (GUADELOUPE PORT CARAÏBE)
Monsieur Willy ROSIER, Directeur du CTIG,
Madame la Présidente du CLUSTER MARITIME GUADELOUPE,
Monsieur le Président du Syndicat des Transitaires et Commissionnaires en Douane de la
Guadeloupe.
Monsieur le Président de l'Union des Entreprises de Manutention
Monsieur le représentant de l'UDE-MEDEF Guadeloupe
Monsieur le Président de l'Association des Agents Consignataires de Navires,
Monsieur Ludovic DE GAILLANDE, Directeur adjoint de la DEETS,
Monsieur Philippe WATTIAU, Responsable du Développement Durable à la DEAL,
Monsieur Arnaud GUILLORÉ, Directeur Général de la SOCIETE DES CIMENTS
ANTILLAIS,
Monsieur Guy NESTAR, Chef du Pole Actions Economiques des Douanes en GUADELOUPE
Madame Michèle MONTANTIN, Présidente sénior et Conseillère du Président,
Monsieur Gérard PETRELLUZZI et Monsieur Vance SAINGOLET chacun d'eux étant
Présidents séniors de l'UMEP,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités, Chers membres de l'UMEP,*

Les membres du Conseil d'Administration et moi, sommes ravis de vous accueillir dans cette salle virtuelle et de vous réunir une nouvelle fois pour une Assemblée Générale de notre Union appelée à statuer sur notre activité et notre gestion de l'année 2020.

Avant tout, je souhaite saluer Mr Pierre NOIRTIN qui est ne peut être avec nous malheureusement.

Nous vous rappelons ce que représente actuellement l'UMEP :

Les membres sont passés au nombre de 28 en 2019 à 29 en fin 2020. Mme Ariane GRAF Guadeloupe Yacht Concierge nous a rejoint en novembre et je l'inviterai à présenter son activité juste avant d'aborder le point 5 de l'ordre du jour de notre AGO.

Nous comptons quatre membres de droit qui sont les organisations professionnelles AACN, SCDTG, l'UEM et l'UDE-MEDEF Guadeloupe.

L'assemblée des membres compte également deux personnalités qualifiées que sont le GRAND PORT MARITIME de Guadeloupe et la CCIIG.

Enfin les entreprises dont les activités sont liées à la plate-forme portuaire et aux activités de transports maritimes, à la logistique...à savoir : ALBIOMA, ATRAM ANTILLES, CAMARSHIP, CARGO SERVICES, CEI.BA, CMA-CGM, EXPRESS DES ILES, GARDEL SILO JARRY, GMA, GÉODIS WILSON France, GUADELOUPE YACHT CONCIERGE, MAERSK ANTILLES, MARFRET, PILOTAGE LAMANAGE, PETRELLUZZI SURVEY, PETRELLUZZI TRANSIT, SARA, SGCM, SIFA, SOCIETE DES CIMENTS ANTILLAIS, SOGETRA, SOMACOTRA et TRANSCARAIBES.

1 – Les résultats de notre port en 2020



Selon les travaux sur les données statistiques qui nous ont été transmises par le Grand Port Maritime Guadeloupe le bilan global définitif fin 2020 montre un trafic en léger recul sur un an de **-2,9% en tonnage brut de marchandises soit un peu plus de 3,5 millions de tonnes de marchandises** avec un nouveau trafic de pellets de bois et un trafic d'agrégats favorisé en fin d'année ainsi que le repli des vrac tous confondus liquides et solides.

Le trafic de conteneurs pleins et vides est en augmentation de plus de 6% : les mois d'Octobre et novembre représentent un record pour le GPMG.

Le trafic global de passagers a été sensiblement impacté de près de moitié, **-45,3%** Il reste restreint, limité et soumis aux dispositions prises de protection sanitaire des populations.

Le trafic inter-îles plonge de 70,1% et a été réduit à 47 492 passagers.

Le trafic Archipel chute 39,5% soit 499 008 passagers.

La croisière 2020 a été contrainte de mettre fin à son activité dès le 1er mois de confinement au mois de mars. Aucune autre escale n'a été tenue durant le reste de l'année 2020. Nous relevons 176 684 croisiéristes accueillis en 2020 pour 337 905 l'année précédente. Nous devons remonter en 2013 pour observer un chiffre de cet ordre de grandeur avec 158 536. Dans la période 2013-2020, le meilleur chiffre est celui de 2018 avec 385 363 passagers.

Il est à saluer la belle performance du port qui est resté ouvert et actif grâce à son équipe et celles des autres acteurs portuaires qui ont continué de servir au plus fort du confinement et avec de moins en moins d'avions.

Le Président du Directoire du GPMG a fait en sorte de réactiver la Commission de Remorquage dorénavant présidée par M. Gabriel HAYOT (SGCM) qui a fait l'unanimité et qui succède à M. Nicolas De FONTENAY (ALBIOMA) qui est devenu le Président du Conseil de Développement du GPMG. M. Jean-Pierre CHALUS a rappelé les missions premières de cette commission et ses objectifs et nous l'en remercions.

2 – Situation sociale sur le port



La Direction de l'UEM et les entreprises de manutention ont poursuivi le développement de leur activité et aujourd'hui, la manutention portuaire est fière d'avoir pu embaucher des dockers en comptant des femmes dans son effectif avec la volonté affirmée que celles-ci arrivent à accéder à des postes à responsabilité. Je laisserai le soin à M. SOULADIÉ (UEM) de bien vouloir partager avec nous les autres sujets sur lesquels la manutention travaille, a travaillé et de répondre à vos éventuelles questions par ex, sur le sujet de la gestion sociale sur notre port.

Par ailleurs, nous pensons également fortement à celles et ceux qui ont eu à gérer les relèves compliquées d'équipage en collaboration avec l'ARS et les autorités portuaires à pied d'œuvre, à organiser la fourniture en temps et en heure des masques, des solutions de

décontamination des mains, la mise en oeuvre et l'application des gestes barrières pour entre autres protéger les personnes et assurer les opérations.

3 – UMEP et communication

Qu'en est-il de notre site Internet ? Il est actif et certes, nous avons à nous améliorer pour alimenter plus régulièrement notre revue de presse sur le site que nous voudrions produire mensuellement sauf évènement de dernière minute. Je souhaite remercier Mme Delmerie JOHN-ROSE qui a réalisé le site Internet, à l'initiative de Mme Michèle MONTANTIN et Mme Davina ANGELE, pour leurs recherches d'articles intéressants. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour nous proposer également vos articles trouvés sur des revues de presse ou sur des sites internet.

Groupe WhatsApps: A l'initiative de Mme MONTANTIN, le groupe whatsapp UMEP-COVID19 a été créé pour permettre le partage d'informations, entre les membres des Conseils d'Administration de l'UMEP et du SCDTG, sur les dernières mesures préfectorales, les indications de l'ARS, les communiqués de presse et aussi les bonnes nouvelles comme celles reçues de l'équipe de l'EXPRESS DES ÎLES, l'élévation au grade de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur de Madame Marie-Laure CIPRIN, Présidente du CLUSTER MARITIME DE GUADELOUPE (le CMG).

Messagerie: pour correspondre par mail, l'UMEP utilise 2 adresses électroniques: secretariat@umep-guadeloupe.fr et presidence@umep-guadeloupe.fr

4 – Conseil Maritime Ultramarin Bassin Antilles (CMUBA)



Le CMUBA est un outil stratégique visant à mieux gérer les espaces maritimes dont la France dispose. Le décret du 13 mai 2014 relatif aux conseils maritimes

ultramarins et aux documents stratégiques de bassin maritime institue le BASSIN ANTILLES regroupant la Guadeloupe, La Martinique, Saint Martin, et Saint Barthélémy, ont été également institués le bassin Sud Océan Indien, Le Bassin Guyane, le Bassin Saint Pierre et Miquelon.

L'UMEP appartient au collège des entreprises présentes dans le bassin concerné dont l'activité se rapporte à l'exploitation ou à l'usage direct de la mer ou du littoral et est membre du **Conseil permanent**.

En concertation avec le GPMG, CMA-CGM et MARFRET, l'UMEP a porté sa contribution à l'élaboration de la fiche « Ports et réseaux maritimes ».

A l'issue, nous nous rendons bien compte de cette nécessité de coopérer, de mutualiser, de rassembler si nous voulons que notre port continue d'être compétitif. J'adresse un grand merci à Mme MONTANTIN pour son accompagnement et sa participation aux séances de travail.

5 – UMPF



Le rapprochement a été initié en son temps par M. SAINGOLET.

Les UMEP ultramarines (Nouvelle-Calédonie, Réunion, Mayotte, Guyane, et Guadeloupe) sont représentées à l'UMPF et disposent d'un siège au Conseil d'Administration. Ce siège a été tenu par M. Philippe YSNEL, Président de l'UMEP Guyane. Ce 2 septembre, Jean-Claude SARREMEJEANNE de l'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos a succédé à M. Michel SEGAIN à la présidence de l'UMPF et M. Philippe LELEU (Union Maritime Interprofessionnelle de la Réunion) a succédé à M. YSNEL.

L'UMEP est référencé sur le site internet de l'UMPF.

L'UMEP a eu l'occasion de travailler, à la demande de l'UMPF, sur la proposition de Loi relative à la gouvernance et à la performance des ports français.

6 – PERSPECTIVES

Avec M. Christophe FOUCAULT, Directeur Général de la SA CEI.BA, nous avons évoqué il y a déjà quelques temps déjà, la possibilité d'organiser des séances virtuelles pour faire connaître la blockchain sans imaginer que cette solution technique deviendrait une pratique bien utilisée. C'est dire que l'humain fait des choses prodigieuses sur le moment qui deviennent

banales après quelques temps d'utilisation. Nous maintenons cet objectif d'informations et nous en reparlerons dans une autre instance de l'UMEP.

A l'initiative de Christophe FOUCAULT, membre du Comité Exécutif de SEFACIL et Président du Directoire de CEIBA, et le soutien de l'UMEP, SEFACIL, sous la Direction de son secrétaire général, le Docteur Yann ALIX, a consacré le 7^{ème} volume de sa collection, aux « Dynamiques Portuaires Latino-Caribéennes », à travers un ouvrage international de 736 pages, regroupant 68 experts de 12 nationalités différentes, avec un focus spécial sur la GUADELOUPE. L'ouvrage international a été codirigé par le Dr Yann ALIX, Mme Michèle MONTANTIN et M. José Manuel PAGES SANCHEZ.

Le FOCUS Guadeloupe a été dirigé par Mme Michèle MONTANTIN (elle-même contributrice) qui a sollicité les contributeurs suivants : les Douanes Régionales, la SA CEIBA, le GPMG, l'Université des Antilles, la Direction de la Mer et la Région Guadeloupe, soit 6 contributions au total.

Dans l'ouvrage international, le choix a été fait que les contributions du focus Guadeloupe soient en anglais pour être plus accessibles au lectorat international. Compte tenu de cette décision il a été jugé indispensable de produire un tiré à part du focus Guadeloupe en français.

L'UMEP a contribué à la production de ce tiré à part à hauteur de 1000 euros aux côtés de ses partenaires : CEI.BA, CMA CGM, SCDTG, CMG, BRED et le GPMG.

La présentation officielle de cet ouvrage devait avoir lieu en Guadeloupe à des dates qui ont été bousculées par les vagues de la pandémie.

Nous verrons quelle date et quel format adopter pour la remise solennelle de l'ouvrage international et du tiré à part aux contributeurs dans les semaines à venir.



Nous avons convenu de mettre en avant et à l'honneur les femmes en Guadeloupe travaillant dans le milieu maritime ou portuaire par le biais de WISTA France et Mme Davina ANGELE est le point d'entrée pour la GUADELOUPE : CMA-CGM compte des dames (contremaître dockers, ce qui est une première en France), le GPMG compte des cadres féminins et des responsables. Nous ferons connaître de plus en plus autour de nous, ces ouvertures professionnelles et possibilités de développement individuels aux jeunes qui sont l'avenir de la GUADELOUPE.



Nous avons été sollicités par la société SAS Eco Trans Océan concernant le projet Moana Emeraude créé entre autres, par M. Ambroise SEIFFERT, marin professionnel depuis 20 ans, capitaine de la marine marchande. M. SEIFFERT travaille sur l'étude de faisabilité d'une nouvelle ligne maritime régulière, en voilier cargo, entre la métropole, les Antilles et la Polynésie.

Ce serait un voilier cargo polyvalent capable de transporter 1200 tonnes de marchandises, soit l'équivalent de 55 conteneurs dans les mêmes délais qu'un cargo traditionnel mais avec une empreinte carbone très faible, ce qui est important pour préserver la Planète.

7 – INVITATIONS et REMERCIEMENTS

D'autres sujets de préoccupations existent, je compte et nous comptons sur chacun d'entre vous pour les faire remonter jusqu'à nous pour les faire entrer dans le cadre de nos activités.

Nous avons parmi nos invités ce jour, la Société de Gestion Portuaire de la Guadeloupe représenté par son Directeur, M. Vincent SIREYJOL qui a formulé une demande d'adhésion à l'UMEP. Je l'inviterai à présenter son activité au point 6 de l'ordre du jour : perspectives d'actions.

Au nom de l'UMEP, je remercie Mme Michèle MONTANTIN, Mme Davina ANGELE, secrétaire UMEP, Mme Sabine BAJAZET et M. Christophe FOUCAULT (SA CEL.BA) ainsi que le GPMG, notamment Mme Valérie SÉNÉ et Mme Sita NARAYANAN. En effet, nous avons initié une démarche avec la CSA qui visait à organiser un concours pour mettre à l'honneur le port caribéen qui observerait les meilleures dispositions environnementales, dans le but de sensibiliser les autres ports de la zone à l'importance de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Je demanderai au Président du Directoire du GPMG de bien vouloir s'exprimer sur l'actualité portuaire et nous faire part des avancées du projet stratégique du port, comme il est de tradition ainsi que des travaux entrepris et à accomplir, à court moyen et long terme pour permettre à notre communauté portuaire d'anticiper et de disposer d'un port à même de répondre aux opportunités qui sont les nôtres.

Je vous remercie de votre attention.

Louis-Joseph NÉDAN

Président de l'UMEP Guadeloupe

